



RAPPORT D'ARBITRAGE

LES FOULÉES DU LAC KIR

21000 DIJON

SAMEDI 18 AVRIL 2015
10^{ème} FOULÉES

DU
LAC
Kir

10
KM
DIJON

Course pour tous organisée
par l'Association des Coureurs
sur Route
de Dijon



DEPART 15h00
Courses enfants à partir de 16h30

Renseignements et inscriptions :
06 88 24 82 02
acr.dijon.over-blog.com
www.le-sportif.com



Epreuve classante et qualificative pour les championnats de France



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE DE COURSES SUR ROUTE

Mise à jour 2015

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par : MANNEVY Christine	Date : 24 avril 2015
Expert International HS	375175
10 bis rue Georges Jacob 89400 CHENY	elodie.mannevy@wanadoo.fr
	03.86.92.67.15
	06.82.95.40.05

NOM DE LA COURSE : LES FOULEES DU LAC KIR			
LIEU : DIJON	Date : le 19/05/2014	LIEU : DIJON	Date : le 18/05/2015
LIGUE : BOURGOGNE	Département : 89	LIGUE : BOURGOGNE	Département : 89
GNE		E	

Label	Type d'épreuve	
International <input type="checkbox"/>	Circuit <input checked="" type="checkbox"/>	Distance de l'épreuve : 10km
National <input type="checkbox"/>	Ville à ville <input type="checkbox"/>	
Régional <input checked="" type="checkbox"/>	Par étapes <input type="checkbox"/>	Nombre de classés 799
Départemental <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	
Distance départ - arrivée : 0%		
Dénivelé départ - arrivée :	245m	245m soit 0m/km

Conditions atmosphériques : ENSOLEILLE AVEC VENT

Température **Départ: 15°C** **Arrivée: 17C**

ORGANISATION DE LA COURSE : ACR Dijon	
Adresse : 5, rue de Mimeure 21000 Dijon	Adresse : 5, rue de Mimeure 21000 Dijon
Nom du directeur de la course : Mr AUDIN PIERRE	Nom du directeur de la course : Mr AUDIN PIERRE

COMPOSITION DU JURY :
VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE

Speaker (nom et Qualification): Kevin FOND
Télévisions, radios, presse écrite, (à détailler)
LE BIEN PUBLIC
Véhicules mis à leur disposition RIEN

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE SANITAIRE :	
Police municipales	NON	Médecin sur place	OUI
Signaleurs	oui	Secouristes	OUI
Voiture ouvreuse	VELO	Kinésithérapeutes	OUI
Circulation bloquée	oui	Stands de récupération	OUI
Protection des coureurs	oui	Podologues	NON

REGULARITE DE L'EPREUVE :

M^{me} MANNEVY Christine

Officiel - Juge Arbitre de CHS atteste que :

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité
Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.
Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées au certificat de mesurage.
Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N° : BOU021/06126/2014

Nom des mesureurs : MICHAUT JJ

Remarques de l'officiel :

bonne organisation dans son ensemble

Signature :

C.MANNEVY

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :

Record de l'épreuve :	oui	non	Record de France :	oui	non
Meilleure Performance Réalisée en France :				oui	non

Km 1 : dos 977 et 867 CHAHIB KHALID ET CALLIER ROMAIN : 3'09

Km4 : dos 977 CHAHIB KHALID : 16'14

Km6 : dos 977 CHAHIB KHALID : 19'17
dos 867 CALLIER ROMAIN :19''41

Km7 : dos 977 CHAHIB KHALID : 22'32

Km8 : dos 977 CHAHIB KHALID : 25'43

Km9 : dos 977 CHAHIB KHALID : 28'56

Arrivée : dos 977 CHAHIB KHALID : 32'10

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :

Nom de la Société : DUC Type de chronométrage : puce au pied

Le chronométrage est correct et bien fait. Il est réalisé par la société DUC et deux chronométreurs officiels de la ligue.

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

Les résultats correspondent avec les temps relevés par le juge arbitre et le temps des athlètes au passage sur la ligne. Bon travail de l'équipe informatique

Bonne collaboration avec le juge arbitre

AFFICHAGE RAPIDE DES RESULTATS 15mn après l'arrivée du 1er

CONTROLE ANTI-DOPAGE :	OUI	NON
Nombre d'Athlètes contrôlés :		
Nom du délégué : BERTHE Laurent		
Salles prévues	OUI - NON	Personnel prévu OUI - NON
Remarque :	AUCUNE	

MANAGERS :

Nom : Aucun

DOSSARDS :	Autre procédé :
Tyvek, feutrine, plastique, carton	tyvek
Conforme à la réglementation :	oui
Codes barres :	Puces aux pieds

PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage			SUR PLACE
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	X		QUAD
Identification précise des repères départ et arrivée	X		CLOU
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course	QUAD		
Contrôle de la course en intégralité	X		

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		ARCHE
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		300M
Aire de départ suffisamment large	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite	X		
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	rubalise		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	pistolet		
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		

REMARQUE

AUCUNE

BONNE MISE EN PLACE DU DEPART

RESPECT DU PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	X		
Balisage suffisant ; fermeture du parcours	X		
Fléchage correct	X		ORANGE

INFRACTIONS CONSTATEES :

AUCUNE

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
Nombre de couloirs	1 SUFFISANT		
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	Face à la ligne		
Mode de chronométrage °	2 Chrono manuel + puces		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :

Aucune

Bonne gestion de la zone

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeage conforme	x		
REMARQUE :			
AUCUNE			
ZONE DE RAVITAILLEMENT CORRECTEMENT MISE EN PLACE			

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Publication des N° de licences FFA	X		
Affichage rapide	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé	X		
Jury chargé sur SIFFA	X		
REMARQUE :			
AUCUNE			
AFFICHAGE RAPIDE DES RESULTATS			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	X		
Bon déroulement général	X		
REMARQUE :			
AUCUNE			
TROP TARDIVE, beaucoup d'athlètes sont partis			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur			AUCUN
Si oui, respect du départ anticipé			
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4
0	0	0	0	0	0

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes	0

APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur	X			
Conditions de travail de l'officiel	X			
Service d'ordre et de sécurité	X			
Service sanitaire		X		
Distribution des dossards		X		
Nature des dossards		X		
Organisation du Départ		X		
Déroulement de la Course		X		
Organisation de l'Arrivée		X		
Ravitaillement – Epongeage		X		
Handisports				AUCUN
Résultats		X		

INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE			
RAS			
LABEL MERITE BONNE ORGANISATION			
Avis sur le label :	"A reconduire"	OUI	NON
	"Label supérieur"	OUI	NON

Date :
LE 24/4/2015

Nom, Prénom et Qualification :
MANNEVY, Christine Expert IAAF

SIGNATURE :
C. MANNEVY

Rapport annexe

Désignée par la CRCHS pour officier sur les Foulées du lac Kir à Dijon (21), je suis accueillie par Alain BREGAND, l'organisateur.

Accueil

La distribution des dossards se fait en plein air sous des tentes

Le certificat médical ou la licence sont demandés comme indiqués sur le bulletin d'inscription pour parcourir le 10km

Accueil spacieux et agréable



Le Départ

- Le départ est situé sur les bords du Lac Kir;
- une arche annonce le départ
- La ligne de départ est tracée au sol comme indiquée dans le dossier de mesurage•
- Les athlètes accèdent par l'arrière dans le sas de départ, une zone est réservée aux élites(pastilles oranges sur le dossard)

Bonne gestion du départ



Le Parcours

- Le parcours est constitué de deux boucles autour du Lac Kir
- Le circuit est correctement balisé.
- Les épongeages et ravitaillements sont suffisants sur le parcours
- Les km sont indiqués au sol

La course

- Dès le départ, deux coureurs ont pris la tête de course sur un rythme de 3'08 au kilo. Sur une accélération d'CHAHIB KHALID au 3^{ème} kilomètre, celui-ci va prendre la tête de la course. Il remportera la course.

L'Arrivée

- La ligne d'arrivée est placée en face du clou comme décrit dans le dossier de mesurage
- La zone est bien barrière, le public est bien canalisé.
- Un couloir d'arrivée est réservé au passage des concurrents mais est suffisant.
- Une horloge est placée sur la ligne
- Le ravitaillement est placé au bout du couloir.
- Les secouristes de l'UNAS sont positionnés dans le couloir d'arrivée, une tente et une ambulance sont positionnées non loin sur l'air d'arrivée.
- Le retrait des puces se fait au bout du couloir
- Espace récupération sous une tente avec Kiné et OSthéopathes

Bonne gestion de l'arrivée



Retrait des puces

Le Chronométrage et les Résultats :

- Le chronométrage est assuré par la société DUC et par deux chronométrateurs de la ligue de Bourgogne
- Les résultats sont corrects et reflètent les arrivées dans l'ordre des concurrents et leurs temps réels
- Les résultats ont été affichés rapidement

Bon travail de la société de chronométrie et de l'équipe résultats

Les Ravitaillements

Les ravitaillements étaient correctement positionnés et en nombre suffisant

Bonne gestion des zones ravitaillement

Couverture médicale

- 5 secouristes de l'UNAS
- 1 TENTE POUR PC ARRIVEE.
- 1 médecin sur place
- 1 ambulance à l'arrivée + 1 véhicule avec 2 secouristes sur le parcours.

Bonne couverture médicale

CONCLUSION :

Je dirais une bonne organisation avec de nombreux points forts :

- une équipe de bénévoles sympathiques, motivés et compétents
- une bonne gestion du départ et de l'arrivée
- une société de chronométrie à la hauteur.

Les points à améliorer sont :

Cérémonie remise des récompenses un peu tardive.

Je dirai une organisation en pleine progression. Le label régional est mérité au vue de cette organisation.

Merci pour l'accueil, bonne continuation.

Christine MANNEVY, Expert IAAF

Copie à : - FFA-CNCHS / *Service Hors Stade (mail)*
- Comité d'Organisation ACR DIJON
- Président CRCHS / **JJ MICHAUT**
-Président CDCHS/ **FRED BONNEMAIN**

PJ : - *rapport officiel*
- *additifs au rapport de course*
- *classements partiels*
- *photos de la course,*

RESULTATS PARTIELS

Cl't	Nom - Prénom	Nat	Licence	Doss.	Né	Cl't Cat	Cl't Sx	Temps	Moy.	Club
1	CHAHID KHALID	FRA		n°977	88	1 SEM	1 M	00:32:10	18.65	Non Licencié
2	CALLIER Romain	FRA	700413	n°867	89	2 SEM	2 M	00:33:15	18.05	EJCA SALINS LES
3	BERNETTES Cédric	FRA		n°658	75	1 V1M	3 M	00:34:15	17.52	[21] Non Licencié
4	FEUCHOT Benoît	FRA		n°641	75	2 V1M	4 M	00:34:28	17.42	[21] FURETS D EI
5	SIKLER Christian	FRA		n°842	60	1 V2M	5 M	00:34:35	17.36	Non Licencié
6	BLAISE Bertrand	FRA	568316	n°494	76	3 SEM	6 M	00:34:51	17.22	[21] AC CHENOV
7	ALIX Pierre-Jean	FRA	T237134	n°256	70	3 V1M	7 M	00:34:54	17.20	[21] NUTTS COUR
8	DURIAUD Guillaume	FRA		n°755	80	4 SEM	8 M	00:34:55	17.19	Non Licencié
9	KOUNDY El Arbi	FRA	1102353	n°364	71	4 V1M	9 M	00:35:07	17.09	[71] GRAND CHA
10	BROCCO Guillaume	FRA		n°743	86	5 SEM	10 M	00:35:07	17.09	TRI VAL DE GRA
11	PIVOT Vincent	FRA		n°501	90	6 SEM	11 M	00:35:08	17.08	Non Licencié
12	MENOURY Christophe	FRA		n°872	84	7 SEM	12 M	00:35:19	16.99	Non Licencié
13	LOISEAU Clément	FRA	1735582	n°592	87	8 SEM	13 M	00:35:20	16.99	[21] ASPTT DIJOI
14	DIANTI Mohamed	FRA	215962	n°178	64	2 V2M	14 M	00:35:26	16.93	[52] SDA AIX EN
15	JBARI Chafik	FRA	1741989	n°560	77	9 SEM	15 M	00:36:20	16.52	[21] AC TALANT
16	DENUIT Guillaume	FRA		n°561	87	10 SEM	16 M	00:36:21	16.51	Non Licencié
17	BERTHIER Vincent	FRA	418525	n°932	81	11 SEM	17 M	00:36:33	16.42	AS BOULOGNE
18	CHARTIER Olivier	FRA	959540	n°667	82	12 SEM	18 M	00:36:41	16.36	[88] ES THAON
19	SAAD Patrice	FRA	1548815	n°416	77	13 SEM	19 M	00:36:43	16.35	[21] DIJON UC
20	TONOT Florentin	FRA	1715626	n°492	92	14 SEM	20 M	00:36:44	16.34	[21] CROCO
21	SAUVRY Stéphane	FRA		n°528	74	5 V1M	21 M	00:36:45	16.33	ASCE 21
22	GARREAU Romain	FRA		n°161	85	15 SEM	22 M	00:36:50	16.29	[21] Non Licencié
23	MORON Matthieu	FRA	1631585	n°878	82	16 SEM	23 M	00:36:52	16.28	[21] ATHLE COM
24	LELOUP CHRISTOPHE	FRA		n°910	85	17 SEM	24 M	00:36:57	16.24	Non Licencié
25	SIMEANT Thibaut	FRA	1700176	n°628	88	18 SEM	25 M	00:36:58	16.24	[74] ASPTT ANNI
26	MARESCAUX Raphael	FRA	A54707C	n°829	87	19 SEM	26 M	00:37:01	16.21	Non Licencié
27	RUFFENACH Sébastien	FRA		n°491	71	6 V1M	27 M	00:37:06	16.18	[38] Non Licencié
28	LOUET Christophe	FRA	A36877C0040660MV8FRA	n°654	70	7 V1M	28 M	00:37:17	16.10	[21] CHENOVE T.
29	FERRER Isabelle	FRA	478196	n°181	74	1 V1F	1 F	00:37:27	16.03	[21] AC CHENOV
30	GUILLEMONT Mathieu	FRA		n°712	78	20 SEM	29 M	00:37:31	16.00	Non Licencié
31	GOSMANN Yoann	FRA	1669298	n°683	82	21 SEM	30 M	00:37:33	15.98	[54] US TOUL AT
32	SCRIVE Roland	FRA	A11002C	n°152	79	22 SEM	31 M	00:37:38	15.95	[52] LANGRES TF
33	GAY Mathieu	FRA		n°682	88	23 SEM	32 M	00:37:41	15.93	[21] Non Licencié
34	EUVRARD Matthieu	FRA		n°275	71	8 V1M	33 M	00:37:53	15.84	Non Licencié
35	BOUMEZZOUGH Abdelghani	FRA	1607460	n°591	77	24 SEM	34 M	00:38:09	15.73	[21] ASPTT DIJOI
36	MOINEL Romain	FRA	A64026C	n°776	87	25 SEM	35 M	00:38:12	15.71	DIJON SINGLETR
37	REGNIER Johann	FRA	A51324C0040673MS2FRA	n°678	86	26 SEM	36 M	00:38:18	15.67	[21] DIJON SINGL
38	BOILLEE Yann	FRA	1744773	n°779	98	1 CAM	37 M	00:38:21	15.65	[52] AS BOLOGNE
39	GRANDET Thierry	FRA	229081	n°164	67	9 V1M	38 M	00:38:21	15.65	[89] A.J.AUXERRI
40	FILLION Antoine	FRA	631140	n°754	97	1 JUM	39 M	00:38:26	15.62	[21] DUC IS SUR
41	FABRE Jean	FRA	594355	n°455	62	3 V2M	40 M	00:38:29	15.60	[52] LANGRES AC
42	MIELLE Pascal	FRA		n°553	71	10 V1M	41 M	00:38:32	15.57	Non Licencié
43	DUFOUR Bruno	FRA	817666	n°555	69	11 V1M	42 M	00:38:36	15.55	[52] LANGRES AC
44	FOURNEY Kevin	FRA		n°922	87	27 SEM	43 M	00:38:47	15.47	Non Licencié
45	ROUAULT Gérard	FRA		n°697	76	28 SEM	44 M	00:38:48	15.47	[21] COURIR A SE
46	EYME Michaël	FRA		n°179	90	29 SEM	45 M	00:38:50	15.46	[21] ASC SAINT-A
47	LAUDET Vincent	FRA		n°643	88	30 SEM	46 M	00:38:52	15.44	[21] Non Licencié
48	POULLET Cyrille	FRA		n°893	70	12 V1M	47 M	00:38:54	15.43	TEAM COSTO

FEUILLE DE JURY

NATIONALE DES COURSES HORS STADE

JURY DES EPREUVES A LABEL REGIONAL

NOM DE LA COURSE : LES FOULEES DU LAC KIR

LIEU : LAC KIR Esplanade Ouest DATE : 18 avril 2015.....

FONCTION	NOM ET PRENOM	QUALIFICATION	N° de Licence et CLUB FFA
Directeur de Course	AUDIN Pierre		663 955 ACR DIJON
Officiel Juge Arbitre de CHS	MANNEVY CHRISTINE	Expert Internat. HS	375 175 AJA
Officiel Adjoint de CHS			
Chronométrateur Général	MANNEVY MICHEL	Régional	375 174 AJA section marathon
Chronométrateurs Adjointes	SEGUIN GUY	Régional	201823 DUC
Starter	MICHAUD Jean-Jacques	Régional	943 850 DUC
Responsable arrivée	MICHAUD Jean-Jacques	Régional	943 850 DUC
Responsable départ	AUDIN Pierre		663 955 ACR DIJON
Délégué Fédéral lutte anti-dopage	BERTHE Laurent	Fédéral	1 031 484
Escortes lutte anti-dopage	- BONNET Michel - MATHEY Eric - RABIET Frédéric - PIVOT Jacques - CORNIER Françoise - CORNIER Dominique		1 638 897 ACR DIJON 633 916 ACR DIJON 1 040 965 ACR DIJON 1 119 001 ACR DIJON 1 322 772 ACR DIJON 1 341 175 ACR DIJON

A renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS et copie aux officiels Juges Arbitres de CHS

Visa de l'organisation
Le 26 février 2015
Alain BREGAND – ACR DIJON

Visa de la CRCHS